

Remarques, suggestions et propositions faites	Réponses apportées par la municipalité
Prévention sécurité	
Problème de vitesse excessive des trottinettes chemin de l'Usclade entre la Soute de l'Usclade et le chemin du lavoir.	Rien n'est prévu. On travaille en priorité sur les secteurs où il y a un volume important de circulation, un habitat dense et des élèves qui prennent le bus.
Pourquoi ne pas mettre des ralentisseurs ?	Problème de normes exigeantes qui les rendent peu efficaces. Sans compter le bruit pour les riverains
Peut-on envisager de mettre un feu qui se met au rouge quand quelqu'un arrive trop vite ?	Pour que ce soit efficace, il faut que l'aménagement ait une cohérence « routière » avec l'usager de la voie. Dans le cas contraire, nous risquerions de générer des comportements inappropriés.
Les parents roulent très vite à la sortie des entraînements de foot. On pourrait faire des actions coup de poing sur ces heures facilement identifiables.	
Chemin de Canabières, il y a un arbre mort qui menace de tomber vers le petit pont.	Le problème, c'est qu'il est situé chez un particulier. On va le sensibiliser par un courrier.
Urbanisme	
Le chemin de Saint-Hilaire refait à neuf, des raccordements aux réseaux étaient interdits pendant 3 ans. Alors, pourquoi, y a-t-il des travaux ?	Les permis ont été déposés avant que le chemin soit refait. On est obligé de respecter les permis acceptés.
Environnement	
Dans la descente du PIG vers le bassin, il y a un arbre qui gêne. Il faudrait demander au propriétaire de tailler sa haie.	
OLD. Difficultés pour se débarrasser de ce qui est coupé.	Les propriétaires concernés par les OLD ont le droit de brûler sous couvert d'avoir préalablement demandé une autorisation en mairie.
Les petits mazets sont squattés par des jeunes. C'est dommage de les laisser tomber en ruines.	Ils peuvent être cédés gracieusement à la commune qui les restaurera
Divers	
Il manque un banc à côté du bassin Giraud	C'est prévu.
Encore des rodéos sauvages vers la station d'épuration.	Sera signalé à la gendarmerie

Quid de la nouvelle épicerie ?

Problème de disponibilité : Le dossier de construction que doit nous remettre l'architecte est toujours en étude, malgré les relances de la commune.